

ARTS PLASTIQUES

DESCRIPTIF

Après la troisième, l'enseignement optionnel Arts Plastiques s'adresse à tous les élèves : 3 heures hebdomadaires. Il correspond à une articulation entre deux composantes (la **composante artistique** et la **composante culturelle** intimement mêlées l'une à l'autre). C'est une pratique artistique sans cesse articulée à une **réflexion permanente**. Se mettre en situation de "faire", questionner tout en faisant et répondre par une expression plastique personnelle sont les spécificités des Arts Plastiques.

L'actualité artistique au lycée s'enchaîne à celle du collège et en assure naturellement la continuité. Elle incite à l'expression personnelle et contribue à **une formation culturelle élargie**. Faisant appel à la fois à la sensibilité et à l'intelligence, elle participe à **l'épanouissement de la personne**.

Les cours sont encadrés par un enseignant titulaire du CAPES et d'une Maîtrise d'Histoire de l'Art. Ils ont lieu dans une salle spécialisée équipée d'ordinateurs, d'appareils photo numériques, d'un appareil photo argentique et d'un vidéo projecteur, d'une photocopieuse imprimante couleur et d'un fond documentaire à la disposition des lycéens.

Tout le matériel est fourni par l'établissement notamment un carnet de bord à avoir à tous les cours et qui permet de suivre pas à pas **le caractère exploratoire, l'agir productif et l'agir réflexif**.

Voilà pourquoi chaque année des sorties scolaires sont prévues :

- Visite de musées (Grenoble, Saint-Étienne, Lyon, Valence...);
- Visite de galeries d'art (Théâtre de Privas, galerie Pôle Sud à Bourg les Valence, Lux scène nationale à Valence, CCSTI à Grenoble ...);
- Rencontre avec des intervenants extérieurs;
- Visite de centres d'art contemporain et de biennales d'art (la Sucrière à Lyon, le Château des Adhémar et l'espace Saint-Martin à Montélimar, biennale du design à Saint-Étienne...).

CONTENU PÉDAGOGIQUE

« Ce qui nous importe n'est pas tellement ce que les élèves font que ce qu'ils apprennent à travers ce qu'ils font ».
Gilbert PELISSIER (extrait d'une intervention de l'ancien inspecteur général des Arts Plastiques)

La partie théorique :

- Elle est basée sur l'histoire de l'art et favorise les mises en relation entre les questionnements travaillés par les élèves et des œuvres de référence;
- Elle s'appuie sur des exemples significatifs;
- L'analyse d'œuvre est abordée afin de comprendre la nature polysémique de l'œuvre d'art.

La partie pratique :

La pédagogie est basée sur des incitations (recherches de projets – réalisation – présentation des projets – analyse orale – recherches de références). L'élève est amené à maîtriser progressivement des techniques au service d'intentions (forme et sens) et à expliciter ses choix. Il est capable de mobiliser ses ressources pour acquérir :

- des habiletés : savoir-faire et savoir-utiliser
- des stratégies : savoirs procéduraux (comment faire et apprendre à problématiser)
- des attitudes : posture d'esprit, persévérance, curiosité, initiative et autonomie.

FINALITÉS - ÉVALUATIONS

Pourquoi choisir cet enseignement supplémentaire ?

- pour l'ouverture culturelle et l'expérience de travail dans un environnement multiculturel;
- pour développer son potentiel de création artistique;
- pour l'envie de grandir et de vivre des expériences inoubliables;
- pour cultiver une compétence incontournable : celle de l'interprétation.

Il s'agit de l'intuition, du ressenti et du perçu avec tout ce que cela implique, le subjectif, le nuancé, l'informel. Aucune œuvre d'art ne se donne d'elle-même à l'observation : elle est toujours produite en fonction d'un certain point de vue, d'un certain cadre interprétatif. Dans le cours, nous pratiquons, analysons, expliquons, nourrissons – **nous cultivons** – de façon réfléchie le geste d'interprétation en y projetant différentes sensibilités, différents raisonnements (littéraire, philosophique, historique, scientifique, économique, poétique, symbolique...).

Discuter de ces interprétations en essayant d'explicitier leurs ressorts, leurs présupposés, leurs implications : voilà l'alchimie sur laquelle repose le cours.

ÉVALUATIONS et ATTENDUES DE FIN D'ANNÉE :

- pratiquer les arts de manière réflexive (expérimenter, produire, créer, mettre en œuvre un projet individuel ou collectif)
- questionner le fait artistique (connaître, expliciter, situer)
- exposer sa production et parler de sa démarche.

Les résultats de chacun font l'office d'une moyenne portée sur le bulletin trimestriel. Les élèves sont évalués en contrôle continu.

LES MÉTIERS :

L'enseignement artistique ne revendique aucune visée professionnelle. Il relève de la formation culturelle générale proposée au lycée. Néanmoins, l'enseignement optionnel Arts Plastiques est **un atout pour tous les métiers** :

- des arts visuels (architecte, plasticien, sculpteur, photographe, vidéaste...).
- des arts appliqués (design d'espace, design produit, design sonore, design textile...).
- des arts du spectacle (costume, décor, lumière et son, scénographe...).
- de l'artisanat (ébénisterie, bijouterie, tapisserie, verrerie, doreur, horlogerie, lutherie, céramique...).
- de la mode (stylisme, modélisme, broderie, créateur concepteur textile, chapeau, chaussure, sac...).
- de la communication et de l'image (graphisme, illustration, multimédia web, cinéma d'animation 3D...).
- de la bande dessinée
- de la restauration et du patrimoine
- de la culture et de la muséologie (historien de l'art, médiateur dans les musées, conservateur...).
- de l'enseignement.